

Bureau prévention des risques et défense

Affaire suivie par : Aurélie LARRAZET
Chef du bureau
Tél : 05 58 51 30 73
Mél : ddtm-sar@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le - 3 AOUT 2023

Monsieur le président,

Par courriel du 2 août 2023, la fédération SEPANSO Landes a sollicité auprès de la direction générale de la prévention des risques – DGPR – du ministère de la transition écologique, l'accès à la carte de sensibilité aux feux de forêt pour le département des Landes.

En effet, suite aux annonces présidentielles du 28 octobre 2022, les services de l'État ont établi une carte nationale des zones particulièrement soumises à un risque d'incendie de forêt. Cette cartographie a été adressée aux préfets le 26 juillet 2023 à fin de transmission aux autorités compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme sauf si une carte départementale pré-existante présente un meilleur profil pour le porter-à-connaissance des élus.

Dans les Landes, un atlas relatif au risque d'incendie de forêt a été établi en 2011 et diffusé aux collectivités concernées. Ces cartographies sont accessibles sur le site internet des services de l'État dans les Landes – www.landes.gouv.fr.

Au regard de cette carte locale préexistante, une expertise par mes services des nouvelles données établies au niveau national est indispensable pour retenir la donnée à diffuser aux collectivités compétentes. Cette analyse est en cours. Vous serez informé des résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur adjoint



Laurent LHERBETTE

Georges CINGAL
Président de la fédération SEPANSO Landes
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE